



Mobilité Argenteuil → Cergy

Le compte n'y est pas !

La **dernière** « réunion mobilité Cergy » s'est tenue mardi 5 novembre à St Cloud. Pour rappel, le but de cette « négociation » est de suffisamment dédommager les salariés pénalisés par le déménagement de l'usine d'Argenteuil à Cergy

Voici les 4 points bloquants qui nous obligent à refuser ces conditions

1- Premier point bloquant : l'indemnité temporaire différentielle de transport

Nous avons demandé à ce que l'indemnisation soit étalée sur 36 mois : nous avons essuyé **trois refus successifs** de la Direction qui est restée sur 12 mois.

La direction nous a surpris en dévoilant lors de la dernière réunion les dernières propositions d'indemnités alignées sur la puissance des voitures des salariés. Ce principe suit le mode de calcul de l'Urssaf pour les frais réels que Dassault a adapté à sa sauce :

Puissance fiscale	Montant de l'indemnité par km Dassault	Montant de l'indemnité par km Urssaf 2019	Dernière proposition de la CGT
Sans véhicule	0	0	1,00 €/km
1 CV (2 roues, véhicules électriques)	0,32 €/km	0,45 €/km	1,00 €/km
2 CV	0,37 €/km	0,45 €/km	1,00 €/km
4 CV	0,45 €/km	0,52 €/km	1,00 €/km
5 CV	0,50 €/km	0,54 €/km	1,00 €/km
6 CV	0,55 €/km	0,57 €/km	1,00 €/km
7 CV et +	0,57 €/km	0,60 €/km	1,00 €/km

Pourquoi est-ce que la Direction veut passer à ce mode de calcul plutôt qu'au calcul par zones géographiques d'habitation ? La réponse est indigne de notre société...

Notre direction veut faire sortir 200 salariés des indemnités de transport : ceux qui viennent en transport en commun.

Certains salariés ont 3 pick-up de 16 CV fiscaux et d'autres sont à pied !

C'est pourquoi, si la Direction veut rester sur une indemnité liée au nombre de km, nous réclamons à ce que TOUS les salariés touchent 1 € par km en plus, que le salarié viennent en voiture ou en transport en commun ! Dans le cas contraire on reviendrait aux zones CGT :

Zones du projet CGT	Demande CGT	Proposition Dassault le 3 octobre	Proposition Dassault le 24 octobre	Proposition Dassault le 5 novembre
Zone 0	554 €	0 €	0 €	585 €
Zone 1	1635 €	1155 €	2032 €	1815 €
Zone 2	3298 €	2310 €	3049 €	2811 €
Zone 3	4961 €	3465 €	4065 €	3514 €
Zone 4	6625 €	3465 €	4065 €	4217 €
Zone 5	8260 €	3465 €	5082 €	4920 €
Zone 6	9923 €	3465 €	5082 €	5623 €
Zone 7	11586 €	4620 €	5082 €	6091 €

2- **Deuxième point bloquant : La direction refuse d'élargir les plages variables pour permettre aux salariés ayant des impératifs (enfants à déposer ou aller chercher), mais aussi pour ceux dont le trajet allongé est, en plus, compliqué par les embouteillages**

ARGENTEUIL	07:00	08:30	11:30	14:00	16:00	17:30
ARGONAY	07:00	09:00	11:30	14:30	15:30	17:30
 CERGY	06:30	09:00	11:30	13:00	15:30	18:00

Cette demande de la CGT n'aurait rien coûté à Dassault et aurait amélioré la Qualité de Vie au Travail des salariés pour s'adapter à ce changement important : **Refus de la Direction.**

3- Remboursement des frais de notaire plafonné à 15 000 €

Cette somme est la même que celle versée dans le cadre des mobilités volontaires effectuées vers la province ces derniers mois. Alors que nous sommes aujourd'hui dans un tout autre cadre : l'usine d'Argenteuil ferme, il n'est plus question de mobilité volontaire mais **OBLIGATOIRE** et le prix moyen au mètre carré du Val d'Oise est plus élevé que celui du Nord ou de la Gironde. Pour information le prix moyen à l'achat d'un appartement en France est de 180 000 € et de 257 000 € pour une maison. Le compte n'y est pas du tout.

Notre demande d'augmentation de ce montant est donc parfaitement justifiée mais la direction refuse là encore sans aucun argument valable !

4- Départ en retraite anticipée pour les salariés âgés ne souhaitant pas aller à Cergy

Aucune avancée sur ce sujet, la direction générale ne souhaite pas inclure ce sujet dans la « mobilité Cergy »

Bilan

Nous évaluons que la Direction, au travers de ces « aides », verserait moins d' **1 million d'euros** aux salariés pour un projet d'usine nouvelle qui dépasse peut-être les **100 millions d'euros**. Pour rappel, la trésorerie de notre société dépasse les **5 200 millions d'euros**, grâce au travail de tous les salariés, et non pas seulement ceux qui ont des gros salaires.

Ces conditions sont dans le prolongement de la politique sociale de notre société : 1 % de la somme serait dans l'humain et 99 % dans le matériel, encore une fois des miettes pour les salariés.

La Direction de Dassault oublie très vite que sans les salariés aucun fuselage ne sortirait de l'usine, à nous de le lui rappeler. C'est pourquoi la CGT appelle donc tous les salariés ainsi que toutes organisations syndicales à exprimer leurs mécontentements :

GRÈVE : USINE VIDE DEMAIN APRÈS-MIDI

Vendredi 8 novembre : tous en grève à partir de 11h30

Pour les équipiers : 3h en fin de poste

Ceci est une première étape ! Qui devra sûrement en appeler d'autres !